

Côte d'Azur

Nice Jardin Le 24 octobre 2015

ET SI ON VOUS OFFRAIT + DE POUVOIR D'ACHAT ?

Un contrôle technique à -20%
Quelques verres pour 10€
Un dîner à 15€
Une place de théâtre à -30%
1 place

PROMOS
TÉLÉCHARGEZ VOTRE COUPON GRATUITEMENT à partir de votre smartphone ou de votre ordinateur et présentez-le en caisse lors de vos achats !

idpromos.nicematin.com

De 20 à 25 ans de réclusion pour les jeunes assassins

Le procès des bikers s'est achevé hier à Nice avec de lourdes mais justes peines prononcées contre les assassins de Mayeul Gaden. L'épilogue de quinze jours de débats sans le moindre incident

Nicolas Pastorino, 22 ans, accusé d'avoir assassiné Mayeul Gaden et d'avoir tenté de tuer sa compagne Manuela en 2011, prend le micro. Livide, l'ex-membre des Fenry, club de bikers pourtant sans motos, a la parole en dernier avant que la cour d'assises ne parte délibérer : « J'ai deux souhaits à exprimer : que mes parents sortent libres de tout ça. Que toutes les personnes touchées de près ou de loin puissent se reconstruire le mieux possible. »

La formule a-t-elle été soufflée par ses avocats ? Qu'importe. Les propos du jeune homme confirment ce qu'a plaidé plus tôt dans la matinée M^e Eric Scalabrin, en s'adressant aux jurés : « Si vous saviez comment les trois (Tess, Pastorino et Zmorek, ndr) détonent dans la population carcérale. »

« Ni monstres ni psychopathes »

L'avocat a insisté sur le profil de jeunes accusés « ni psychopathes, ni monstres, ni membres du grand banditisme », des ados presque ordinaires capables de crimes abominables pour sortir de l'em-



Nicolas Pastorino. (DR)



Marvin Zmorek. (DR)

prise de leur chef : « Ce dossier pose des questions sociétales et personnelles. Qui peut dire qu'il est à l'abri d'une telle histoire ? Nicolas pourrait être mon frère. » M^e Joseph Cohen-Sabban, quarante ans de barre, 1200 procès d'assises, le résume en une formule qui fait mouche : « C'est notre enfant qui est mort, nos enfants qui ont donné la mort. » Tess, 17 ans en 2011, Nicolas Pastorino

et Marvin Zmorek, 18 ans, avaient rejoint les Fenry avec un rêve de fraternité. Ils en sont ressortis avec deux crimes sur les bras et du sang sur les mains. La mineure a été condamnée hier soir à vingt ans de réclusion. L'excuse de minorité a été écartée. Nicolas Pastorino est le plus lourdement sanctionné : 25 ans de réclusion. Ses parents écopent de cinq mois avec sursis pour avoir détruit des

preuves. 23 ans pour Zmorek, suiveur zélé de Pastorino. Alexandre Dulce, qui comparait libre, doit retourner en détention pour purger cinq ans de prison. Coupable aux yeux de la cour d'avoir permis de piéger Manuela.

Contrairement à ce qu'avait requis jeudi l'avocat général Julie Rouillard, aucune peine de sûreté n'a été prononcée.

« Une folie s'est emparée de tous »

Pour M^e Cohen-Sabban, « ce n'est pas un groupe de petits nazillons mais un groupe fondé sur une idée de fraternité et qui, à un moment, dérape. Une folie s'est emparée de tout le monde. » Y compris de Mayeul Gaden alias « Karl ». Mais la défense des trois assassins sait qu'elle ne peut sans risque accabler la victime d'un guet-apens sauvage. M^e Cohen-Sabban choisit le contrepied : « Karl est mort en homme, il s'est battu. Gardez-le en mémoire. »

« Le couteau signe le côté minable et terrible de leur projet », souligne le pénaliste parisien qui aurait souhaité une expertise psychiatri-

que du groupe. Comment, prise dans une folie meurtrière, « cette équipée du désespoir », comme la nomme M^e Scalabrin, a été prête à tuer une seconde victime, en l'occurrence Manuela, finalement épargnée dans un sursaut d'humanité mais grièvement blessée. « Pris individuellement, aucun ne serait passé à l'acte », remarque M^e Béatrice Eyrygnoux.

« Le seul sens qu'on peut donner à cette audience, c'est qu'on puisse tous en sortir un peu meilleur. Il n'est pas naturel qu'un père enterre son fils. Pas naturel que des parents voient leur fils dans un cercueil de béton. », observe M^e Cohen-Sabban, bouleversé quand le père de Mayeul a posé sa main sur son épaule.

La famille de Mayeul, tout comme celle de Manuela, ont donné une leçon de dignité pendant les quinze jours du procès. Ils ont largement contribué à la sérénité des débats jusqu'au prononcé du verdict par le président Thierry Fusina. Il était peu probable, hier soir, que les accusés fassent appel.

CHRISTOPHE PERRIN
chperrin@nicematin.fr

« Rien ne me rendra mon fils »

Jean-Bernard Gaden, le père de Mayeul : « C'était important pour nous, pour les familles des accusés, pour les coupables eux-mêmes et surtout pour la société qu'il y ait une sanction. Important pour la mémoire de Mayeul. La peine en elle-même doit être comprise par tout le monde. C'est mon cas en tout cas. » Pascale Toman, la mère de Mayeul, assistée par M^e De Vita : « Pour moi ce procès était très long avec des détails épouvantables. De voir ces accusés sans réaction

comme déconnectés de leurs crimes... Le nombre d'années de prison ? Rien ne me rendra mon fils. Le pire est qu'ils aient fait croire ensuite qu'il était vivant. »

M^e Cohen-Sabban, avocat de la famille Pastorino : « C'est un soulagement après des réquisitions lourdes pour une affaire grave. Ça laisse de l'espoir à tout le monde. C'est une justice bien rendue dans un beau procès sans cris de haine, d'appel à la vengeance. Tous les acteurs de ce procès ont été à la hauteur. »

M^e Verrier, avocat de Manuela : « C'est un verdict qui répond à la gravité des actes commis. C'est aussi une décision d'apaisement. On redoutait une peine trop importante qui aurait ouvert la voie à un second procès en appel et retardé d'autant la reconstruction de ma cliente. »

M^e Ginez, avocat de M. Gaden : « C'est un arrêt sans surprise qui a pesé le poids de la responsabilité des accusés, en tenant compte de leur jeune âge. »



M^e Cohen-Sabban. (Photo C. P.)



M^e Scalabrin. (Photo C. P.)